

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DOLE: 39100

NOM et PRENOM :
NE(E) LE :
LIEU DE NAISSANCE :
PROFESSION :

GREMERET Jean Claude
20/07/41
DOLE 39100



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
MATELOT FUSILLIER MARIN	Commando de MONTFORT	DJEBEL TENNISSANE Rte. De SABDOU Algérie	26/04/61	Embuscade	DOLE carré MILITAIRE N° 302



REMERCIEMENTS

Dole : M. Gremeret, ses enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, lors du décès de

Jean-Claude GREMERET

en particulier les sociétés, M. le chef de dépôt et le personnel S.N.C.F., les habitants des cités de Plumont et les personnes qui ont offert des fleurs.

Engagé volontaire dans la marine Un jeune Dolois a été tué à Tlemcen au cours des tragiques journées de la rébellion

Dole apprenait hier, qu'un de ses enfants engagé volontaire dans la marine avait été mortellement blessé au cours d'un engagement à Tlemcen au cours des journées tragiques que nous connaissons.



Il s'agit du jeune Jean-Claude Gremeret, un Dolois de 20 ans, qui s'était engagé dans la marine il y a une année et qui, tout dernièrement encore, avait eu la joie de passer quelques jours de permission dans sa famille, aux côtés de son père, M. Léon Gremeret, retraité S.N.C.F. et de ses sept frères et sœurs.

Nous savons que Tlemcen resta dès la première heure le bastion des forces loyalistes et que, d'autre part, la marine sous les ordres de l'amiral Querville est restée fidèle au général De Gaulle. Jean-Claude Gremeret fut-il tué en défendant Tlemcen contre l'action des insurgés ? Ou au cours d'un engagement avec les fellaghas qui malgré les événements n'en continuaient pas moins à harceler les hommes du contingent.

Le communiqué parvenu à la sous-préfecture de Dole est muet sur ce point.

A M. Gremeret et à toute sa famille en cette douloureuse circonstance « Le Progrès » présente avec l'assurance de sa profonde sympathie, ses très vives condoléances.

Un militaire dolois tué pendant l'insurrection algéroise

Dole (rédaction). — Un jeune Dolois, Jean-Claude Gremeret, engagé dans la marine, a été tué à Tlemcen pendant l'insurrection.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un télégramme arrivait à la sous-préfecture de Dole, informant les autorités de la mort d'un jeune Dolois, Jean-Claude Gremeret, engagé volontaire dans la Marine nationale.

Blessé mortellement lors d'une opération à Tlemcen, ce jeune marin, âgé de 19 ans et demi, engagé depuis un an, avait passé les fêtes de fin d'année dans sa famille. Il était le fils de M. Léon Gremeret, employé S.N.C.F., demeurant 21, cité de Plumont, resté veuf avec huit enfants, et qui vit actuellement avec

une de ses filles travaillant aux Etablissements Weill, à Dole.

En ces circonstances particulièrement pénibles, notre journal se joint à la population doloise tout entière pour assurer la famille de sa sympathie attristée.

La population doloise a fait d'émouvantes funérailles à Jean-Claude Grémeret, mort en Algérie

« J'ai le douloureux devoir de vous faire part du décès, en opération, de votre fils, le matelot-fusilier Jean-Claude Grémeret, mortellement blessé au cours d'un dur engagement, dans le secteur frontière de Si-Garbi. Dans la nuit du 24 au 25 avril, une forte bande rebelle avait franchi la frontière et avait été repérée dans le djebel Tennissane. Le commando de Montfort, troupe de choc, a été hélicoptéré au contact des fellaghas, le matin, vers 9 heures. Un très dur combat s'engagea. »

« C'est au cours d'une manœuvre pour contourner une résistance rebelle qui nous avait déjà fait beaucoup de mal que votre fils, pourvoyeur au fusil-mitrailleur, a été atteint d'une balle dans la tête. Il est mort aussitôt sans avoir repris connaissance. Son corps a été hélicoptéré à Tlemcen en fin d'après-midi.

« Embarqué depuis peu au commando, il avait su par sa gaieté et son enthousiasme faire la conquête de ses chefs et de ses camarades. Nous pensions tous qu'il y avait en lui l'étoffe d'un vrai commando. C'est un ami que nous perdons, son souvenir restera toujours dans nos cœurs.

« L'amiral chef d'état-major général de la marine et le vice-amiral d'escadre commandant l'escadre, qui était en inspection en Oranie, ont tenu à assister ce matin à l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée dans la cour du Méchouar à Tlemcen. En présence des autorités militaires de la douzième division, le vice-amiral d'escadre commandant les forces maritimes en Méditerranée a conféré à votre fils la médaille militaire et lui a remis la croix de la valeur militaire pour une citation à l'ordre de l'armée de mer.

« Une messe et une absoute ont été prononcées par M. l'aumônier de la demi-brigade de fusiliers marins.

« Les officiers généraux et le capitaine de corvette commandant le groupement de commando marine ainsi que tout le personnel du commando de Montfort me chargent de vous assurer de leur profonde sympathie et de leurs respectueuses condoléances. »

Tel est le contenu de la lettre

qui fut adressée le premier mai dernier à la famille de Jean-Claude Grémeret, enfant du pays et engagé volontaire dans l'armée française. Cette lettre émanait du lieutenant de vaisseau Le Deuff, commandant le commando de Montfort et, par son contenu, elle allongeait encore la liste de nos jeunes compatriotes morts en Algérie au cours d'opérations.

Les habitants du quartier de Plumont, les membres de l'Entente sportive des cheminots dolois, tous les amis du défunt, la population doloise a rendu un dernier hommage à ce jeune gars de 20 ans qui n'avait que trop peu connu l'affection maternelle, sa mère étant décédée il y a plusieurs années.

Dole a fait d'émouvantes obsèques à Jean-Claude Grémeret et hier à 16 h., à la basilique où le corps avait été déposé dès vendredi, M. le chanoine Boillon officiait. Parmi les personnalités qui assistaient aux obsèques, nous notons : MM. Jeannin et Bailly, adjoints à M. le sénateur-maire ; MM. Gauthierod, Verniau, Chatelet, conseillers municipaux ; Lelong, chef de dépôt-atelier ; les commandants Debellemanière et Jullin, représentant le colonel Delpy ; Simonin, de l'E.S.C. Dole ; Poix, président des Anciens combattants ; Guyat, des Médailleurs militaires ; Lagalisse, des Officiers de réserve ; de nombreux cheminots, des militaires venus en délégation ; l'adjudant-chef Robert, de la compagnie de gendarmerie, et un groupe de militaires du 60^e R.I. rendant les honneurs sous les ordres du sergent Joriot.

Après l'office, le cortège gagnait le cimetière nord où le commandant Debellemanière lisait la lettre que nous publions

par ailleurs et les citations du défunt.

Derrière le cercueil, un jeune marin tenait le coussin sur lequel étaient épinglées la médaille militaire, la valeur militaire et la commémorative d'A.F.N.

Parmi les drapeaux nous relevons celui des anciens cols bleus, des anciens combattants, des médaillés militaires, de l'E.S.C. Dole et des veuves et ascendants des deux guerres.

En cette douloureuse circonstance, « Le Progrès » renouvelle à M. Grémeret et à sa famille ses bien sincères condoléances et s'associe au deuil cruel qui les frappe.

INHUMATION D'UN SOLDAT TUE EN ALGERIE

Les obsèques du matelot Jean-Claude Gremeret, 20 ans, tué le 25 avril, aux environs de Tlemcen, se sont déroulées samedi après-midi, à la Basilique Notre-Dame. Dans la nombreuses assistance, on remarquait : MM. Jeannin et Bailly, adjoints au maire ; Raffy, secrétaire général, représentant M. Sevellec, sous-préfet ; le commandant Debellemanière, représentant le colonel Delpy, commandant d'armes ; l'adjudant-chef Robert, commandant la section de gendarmerie de Dole ; MM. Gautherot, Verniau, Chatelet, conseillers municipaux ; Marcel Poix, président des anciens combattants ; Lelong, chef de dépôt-atelier ; Simonin, de l'E.S.C. Dole ; le sergent Joriot, avec un peloton du 60ème R.I. de Lons-le-Saunier, ainsi que des délégations des anciens combattants, des médaillés militaires, des anciens cols bleus, des veuves et fils de tués, de l'E.S.C. Dole.

Au cimetière, le commandant Debellemanière donna lecture de la lettre adressée par le lieutenant de vaisseau Le Deuff, puis il rappela la citation à l'ordre de l'armée attribuée à Jean-Claude Gremeret avec la médaille militaire. A côté de cette médaille, sur un coussin porté par un marin en permission, on remarquait également la croix de la valeur militaire et la croix commémorative des opérations en Algérie.

A la famille dans la peine, nous exprimons nos bien sincères condoléances.

Les obsèques de Jean-Claude GREMERET

se sont déroulées en présence d'une nombreuse assistance



La foule était nombreuse aux obsèques de Jean-Claude Gremeret.

(Photo L. D.)

Les obsèques du matelot Jean-Claude Gremeret, 20 ans, tué dans la nuit du 24 au 25 avril, aux environs de Tlemcen (Algérie), se sont déroulées samedi après-midi à Dole. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Jeannin et Bailly, adjoints au maire ; M. Raffy, secrétaire général, représentant M. Sevellec, sous-préfet ; le commandant Debellemanière, représentant le colonel Delpy, commandant d'armes ; l'adjudant-chef Robert, commandant la section de gendarmerie de Dole ; MM. Gautherot, Verniau, Chatelet, conseillers municipaux ; M. Marcel Poix, président des Anciens combattants ; Lelong, chef de dépôt-atelier ; Simonin, de l'E.S.C. Dole ; le sergent Joriot avec un peloton du 60^e R.I. de Lons-le-Saunier. On remarquait également des délégations et le drapeau des anciens combattants, des médaillés militaires, des anciens Cols bleus, des veuves et fils de tués, de l'E.S.C. Dole.

Après le service religieux célébré par M. le chanoine Bollon, un cortège devait se former en direction du cimé-

tière, où le commandant Debellemanière donna tout d'abord lecture de la lettre adressée par le lieutenant de vaisseau Le Deuff, commandant le commando de Montfort. Puis il rappela la citation à l'ordre de l'armée attribuée à Jean-Claude Gremeret, avec la médaille militaire. A côté de cette médaille, sur un coussin porté par un marin en permission à Dole, on remarquait également la croix de la valeur militaire et la croix commémorative des opérations en Algérie.

LA LETTRE DU LIEUTENANT DE VAISSEAU LE DEUFF

« J'ai le douloureux devoir de vous faire part du décès en opération, de votre fils, le matelot fusilier Jean-Claude Gremeret, mortellement blessé au cours d'un dur engagement dans le secteur frontalière de Si Garbi.

« Dans la nuit du 24 au 25 avril, une forte bande rebelle avait franchi la frontière et avait été repérée dans le djebel Tennissane. Le commando de Montfort, troupe de choc, a été hélicoptéré au contact des fellaghas le matin vers 9 heures. Un très dur combat s'engagea.

« C'est au cours d'une manœuvre pour contourner une résistance rebelle qui nous avait déjà fait beaucoup de mal, que votre fils, pourvoyeur au fusil-mitrailleur, a été atteint d'une balle dans la tête. Il est mort aussitôt sans avoir repris connaissance. Son corps a été hélicoptéré à Tlemcen en fin d'après-midi.

« Embarqué depuis peu au commando, il avait su par sa gaieté et son enthousiasme, faire la conquête de ses chefs et de ses camarades. Nous pensons tous qu'il y avait en lui l'étoffe d'un vrai commando. C'est un ami que nous perdons, son souvenir restera toujours dans nos cœurs.

« L'amiral-chef d'état-major général de la Marine et le vice-amiral d'escadre commandant l'escadre qui étaient en inspection en Oranie, ont tenu à assister ce matin à l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée dans la cour du méchouar à Tlemcen. En présence des autorités militaires de la 12^e division, le vice-amiral d'escadre commandant les forces maritimes en Méditerranée, a conféré à votre fils la médaille militaire et lui a remis la croix de la

valeur militaire pour une citation à l'ordre de l'armée de mer.

« Une messe et une absoute ont été prononcées par M. l'aumônier de la demi-brigade de fusiliers marins.

« Les officiers généraux et le capitaine de corvette, commandant le groupement de commando marine, ainsi que tout le personnel du commando de Montfort, me chargent de vous assurer de leur profonde sympathie et de leurs respectueuses condoléances.

« Lieutenant de vaisseau Le Deuff
commandant

le commando de Montfort ».

Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement du 60^e R.I. de Lons-le-Saunier. Jean-Claude Gremeret reposera désormais dans sa terre natale non loin des siens. Nous renouvelons à la famille, en cette douloureuse circonstance, nos attristées condoléances.

26^e feuille

N° 92
GREMERET
Jean-Claud
19 ans - Célibataire

Transcription

*Mort pour la France
Paris le 15 Juin 1964
Ministère des Armées - Bureau Central
Machines de St. Chatavie
Le chef du Bureau central machines
de St. Chatavie signé: illisible*

Algérie-Département de TLEMCEM-Commune de TLEMCEM- Acte de décès - Le vingt six avril mil neuf cent soixante et un à zéro heure trente GREMERET Jean Claude né à DOLE-Jura- le vingt juillet mil neuf cent quarante et un , profession Matelot fusiller au Commande de Montfort du Corps Amphibie de la Marine, dernier domicile 25 Cité de Plumont à Dole-Jura- fils de Léon domicilié à Dole et de PARDON Marie , son épouse , sans profession à Dole-Jura- célibataire- est décédé route de Sabdou - Dressé le vingt sept avril mil neuf cent soixante et un à quinze heures cinquante minutes sur la déclaration de Delpuech Marceau âgé de cinquante six ans , agent Administratif demeurant à Tlemcen qui a dit être non parent du défunt qui , lecture faite A signé avec NOUS : Beddouk Emile , Adjoint au Maire de Tlemcen Officier de l'Etat civil par délégation - Délivré à Tlemcen le cinq mai mil neuf cent soixante et un- Pour Copie conforme-l'Officier de l'Etat-civil- Signé : illisible- Transcrit conformément à l'article 80 du code civil le seize mai mil neuf cent soixante et un à dix heures trente minutes par NOUS : Edouard JEANNIN , Chevalier de la légion d'honneur Adjoint au Maire de Dole Officier de l'Etat civil par délégation



Photocopie certifiée conforme à l'acte original, délivré à DOLE (Jura), le: 18 JUIN 2002
Le Maire,
Pour le Maire,
- L'Agent de Service DANIQUÉ.

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Tlemcen 1 Mai 1961

Monsieur, Madame.

J'ai le douloureux devoir de vous faire part de
désir en opération de votre fils le Hachot fusilier
Jean-Claude Gremeret mortellement blessé au cours
d'un dur engagement dans le secteur frontière de
Si Sarki.

Dans la nuit du 24 au 25 Avril, une forte
bande rebelle avait franchi la frontière et avait
été repérée dans le Djebel Tenoussane. Le Com-
mando de Montfort, troupe de choc, a été hi-
siforté au contact des fellaghas le matin
vers neuf heures. Un très dur combat s'en-
gagea.

C'est au cours d'une manœuvre pour
contourner une résistance rebelle qui nous
avait déjà fait beaucoup de mal que votre
fils, fantassin au fusil mitrailleur, a été
atteint d'une balle dans la tête. Il est

Mart aussitôt sans avoir repris connaissance -
Son Corps a été héliparti à Tlemcen en fin
d'après midi.

Embarqué depuis peu au Commando, il avait
sa far sa gaieté et son enthousiasme faire
la conquête de ses chefs et de ses Camarades.
Nous pensions tous qu'il y avait en lui l'étoffe
d'un vrai Commando. C'est un Ami que
nous perdons, son souvenir restera toujours
dans nos cœurs.

L'Amiral chef d'état major général de la
Marine et le Vice Amiral d'escadre commandant d'es-
cadre qui étaient en inspection en ORANIE
ont tenu à assister ce matin à l'ému-
vante cérémonie qui s'est déroulée dans la
Cour du Héchovar à Tlemcen. En présence
des autorités militaires de la 12 Division,
le Vice Amiral d'escadre commandant les
forces maritimes en Méditerranée a conféré
à votre fils la Médaille Militaire et lui a
remis la Croix de la Valeur Militaire pour
une citation à l'ordre de l'Armée de Mer.

Une messe et une absoute ont été pro-
nancées par Monsieur l'Aumônier de la

Demi-Brigade de Fusiliers-Marins -

Les officiers généraux et le Capitaine
de Corvette, commandant le Groupe de
Commando Marine, ainsi que tout le
personnel du Commando de Montfort me
chargent de vous assurer de leur profonde
sympathie et de leurs respectueuses condo-
léances.

Lieutenant de Vaisseau Le Jeuff

~~Commandant le Commando de Montfort~~

PARIS, le 9 Mai 1961

Monsieur et Madame GREMERET Léon
26, Cité de Plumont
D O L E (Jura)

MARINE NATIONALE

GROUPE COMPTABLE DE LA SOLDE

CENTRE ADMINISTRATIF DES PAIEMENTS
EXTERIEURS

15, Rue de Laborde - PARIS 8^e

CAPEX/DCD

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le décès de votre fils, le Matelot de 2^{ème} Classe Fusilier GREMERET Jean-Claude, matriculé 1974-T-60, survenu le 25 Avril 1961 au cours des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, ouvre droit, éventuellement, au paiement d'une délégation de solde d'office, sous réserve que vous réunissiez les conditions requises pour l'obtention de la pension d'ascendants.

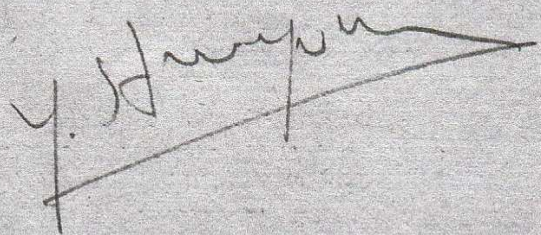
Je vous adresse, ci-joint, une fiche de renseignements que vous devrez compléter soigneusement, dater, signer et me retourner dans les meilleurs délais possibles. Ces renseignements me sont nécessaires pour me permettre de déterminer vos droits éventuels à délégation de solde d'office.

Par ailleurs, je vous invite, si vous ne l'avez déjà fait, à entrer en relations avec Monsieur le Chef du Bureau Spécial des Pensions de la Marine à TOULON (Var) afin de constituer votre dossier de demande de pension d'ascendants.

Cette formalité conditionne en effet l'attribution de toute délégation.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Commissaire de 1^{ère} Classe de la Marine
Chef du C.A.P.Ex.



MARINE NATIONALE

619038

NOTE

M^{re} Gremeret
26, Cité de Plumont
Dole (Jura)

DEMANDE OU RÉCLAMATION

RÉPONSE

TOULON 10 MAI 1961

AVIS OU OBSERVATIONS

Monsieur,

Suite à une note du Centre Administratif des Paiements Extérieurs à Paris relative au décès de votre fils, j'ai le bon-
heur de vous adresser ci-joint :

1^o Une demande de pension d'ascendant à me renvoyer remplie et signée

2^o La nomenclature des pièces à produire, en vue de la constitution de votre dossier de pension.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Officier en Chef d'Administration
Chef du Bureau Spécial des Pensions de la Marine

Ch

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6

X.382

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et de Victimes de Guerre
4ème BUREAU
Restitution des Corps
139, rue de Bercy, PARIS 12°

PARIS, le 17 MAI 1961

NOTA. — Les réponses doivent, outre le
numéro d'ordre, rappeler les indications du
timbre ci-dessus.

MBo/HS
N° 137178 R.2.
4° Bureau - Statuts

M on sieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande que vous
avez établie en vue d'obtenir la restitution de la dépouille mortelle
de votre **fils** regretté, le **matelot GREMERET Jean-
Claude** Tombé le 25 Avril 1961 et reposant au dépositaire
du Petit-Lac à ORAN (Algérie)

Cette demande a été transmise pour exécution à Monsieur le
Directeur Régional des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à
ALGER, chargé d'effectuer les opérations de transfert, et le dossier
constitué par mes services a reçu le N° 14.540 A

Je vous précise que vous serez avisé de la date de remise
au Maire de la commune, cinq jours avant l'arrivée du corps, afin de
vous permettre de prendre toutes dispositions pour les obsèques.

Veillez agréer, M on sieur , l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Monsieur GREMERET Léon
26-30 Cité de Plumont
à DOLE (Jura)

LE CHEF DU 4ème BUREAU
- RESTITUTION DES CORPS -

[Signature]

PARIS, le 23 Mai 1961

Monsieur GREMERET Léon /
26, Cité de Plumont
D O L E (Jura)

MARINE NATIONALE

GROUPE COMPTABLE DE LA SOLDE

CENTRE ADMINISTRATIF
DES PATELENTS EXTERIEURS

15, rue de Laborde - PARIS 8^e

Réf : CAPEX/DCD

Monsieur,

J'ai d'honneur de vous faire connaître que vous ne pouvez prétendre à l'attribution de la délégation de solde d'office du fait du décès de votre fils, le Matelot de 2^{ème} Classe Fusilier GREMERET Jean-Claude survenu le 26 Avril 1961, au cours des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. En effet, vous ne réunissez pas les conditions requises pour prétendre au droit à pension d'ascendants (Voir ci-joint les conditions prévues par l'article L 67 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité), parce que :

- la condition d'âge exigée pour le père est de 60 ans.

Dès que vous réunirez les conditions prévues par l'article L 67 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, vous devrez :

- m'adresser une demande d'attribution de la délégation de solde d'office.
- vous mettre en relations avec Monsieur le Chef du Bureau Spécial des Pensions de la Marine à TOULON (Var), afin de constituer votre dossier de demande de pension d'ascendants.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Commissaire de 1^{ère} classe de la Marine
Chef du C.A.P.Ex.

COPIE :
Dossier

NOTA : Je vous retourne ci-joint votre dossier demande de pension d'ascendants en vous précisant que ce dossier doit être adressé dûment complété à Monsieur le Chef du Bureau Spécial des Pensions de la Marine à TOULON (Var).

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction interdépartementale
de DIJON

Secteur d'Etat-Civil
Militaire
53, rue Sambin

TEL : 32. 73. 36

N° 4.758.PJ./HG RECOMMANDE

à rappeler

DIJON, le 27 MAI 1961

37, rue de l'île

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL

A

Monsieur GREMERET Léon
26-30, Cité de Plumont

DOLE (Jura)

Monsieur,

J'ai le pénible devoir de vous informer que le cercueil contenant la dépouille mortelle de votre fils, Jean-Claude, Matelot Fusilier du Commando de MONTFORT, décédé en Algérie le 25 avril 1961, sera remis à M. le Maire de DOLE, le 2 JUIN prochain, à 10 H.

Vous voudrez bien prendre contact avec la Municipalité de cette ville pour l'organisation des obsèques.

En vous adressant mes condoléances émues, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL

LE CHEF DE SECTEUR.



MINISTERE DES ARMEES (~~XXXX~~)

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE LA ~~XXXX~~ MARINE

Bureau Central Maritime de
l'Etat-Civil

2, rue Royale - PARIS 8ème

CERTIFICAT

délivré pour l'application de l'exemption de droits de mutation par décès édictée en faveur des successions de Victimes de la Guerre par l'Article 1235 du Code Général des impôts.

(Article 488 du Décret n° 51-469 du 24 Avril 1951, complété par l'Article 21 de la Loi n° 55-356 du 3 Avril 1955).

Le Chef du Bureau Central Maritime de l'Etat-Civil certifie que le **Matelot de 2ème Classe Fusilier GREMERET, Jean-Claude,** Matricule : **I.974-T-60,** du Commando " de **MONTFORT,**

ré le **20 Juillet 1941** à **DOLE (Jura)**

~~accédé~~ { décédé le 26 Avril 1961 à **TLEMEN** (Tlemcen), au cours d'opé-
~~est~~ { rations de maintien de l'ordre en Algérie.

"MORT POUR LA FRANCE"

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à PARIS, le **14 JUN 1961**

Délivré sans aucuns frais

à Mr. **GREMERET, Léon**

26, Cité de Plumont

à **DOLE (Jura)**



Le Chef du Bureau Central Maritime
de l'Etat-Civil

Bureau Spécial
des Pensions

MARINE NATIONALE

619038

NOTE

M^r GREMERET Léon
26, Cité Plumont -
Dôle (Jura)

DEMANDE OU RÉCLAMATION

AVIS OU OBSERVATIONS

TOULON le 14 JUIN 1961

RÉPONSE

2

Madame,

Pour me permettre de compléter votre dossier de pension d'ascendant, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'adresser :

- 1° Un extrait de votre acte de mariage.
- 2° Un extrait de l'acte de décès de votre épouse. —

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée. —

L'Officier en Chef d'Administration
Chef du Bureau Spécial des Pensions de la Marine

Elf

PARIS, le

15 JUIN 1961

MINISTERE DES ARMEES

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE LA MARINE

Bureau Central Maritime de
l'Etat-Civil

2, rue Royale - PARIS 8ème

N° 739 PM/B.C.M.E.C.

LE CHEF DU BUREAU CENTRAL MARITIME DE
L'ETAT - CIVIL

à

Monsieur GREMERET, Léon
26, Cité de Plumont
DOLE (Jura)

-:-:-:-:-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acte de décès de votre fils, le Matelot de 2ème Classe Fusilier GREMERET, Jean-Claude, matricule : I.974-T-60, décédé le 26 Avril 1961 à TLEMGEN (Tlemcen), a été transcrit le 16 Mai 1961 sur les registres de l'Etat-Civil de DOLE, où vous pourrez vous adresser pour en obtenir copie et pour mise à jour de votre livret de famille.

La mention "MORT POUR LA FRANCE" a été attribuée à votre enfant et j'invite ce jour les Municipalités de TLEMCE et de DOLE à porter ladite mention en marge de l'acte de décès.

Ci-joint, à toutes fins utiles, un certificat d'exonération de droits de mutation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Chef du Bureau Central Maritime
de l'Etat-Civil

Ant-Mandrier le 21 juin 1961.

MARINE NATIONALE

III° REGION MARITIME

CORPS AMPHIBIE DE LA MARINE

- PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE DRESSE A BORD -

Aujourd'hui Vingt et un juin Mil Neuf Cent Soixante et un,

Nous, Officier des Equipages PETIBON, Adjoint au Commandant Chargé de l'Administration du Corps Amphibie de la Marine, assisté du Second-Maitre Fourrier BESANCON, remplissant les fonctions de Maitre Magasinier, et en présence du Maitre Principal Fusilier BERGER, témoin,

avons examiné les objets mobiliers qui appartenaient au Matelot Fusilier GREMERET Jean-Claude, Matricule 1974 T 60, décédé au cours des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord le 25 Avril 1961 dans le Djebel TENNISANNE (secteur de Sebdeu) ALGERIE.

Nous avons reconnu qu'il existait :

- 1° - PAPIERS ET DOCUMENTS :

- 1 porte-feuilles en cuir contenant :
 - 1 carte de réduction SNCF n° B 716157
 - 1 carte de donneur de sang
 - 1 brevet de sauveteur secouriste du travail
 - 1 carte de l'association des combattants de l'Union Française
 - 1 brevet de parachutiste n° 178385

- 2° - LINGE VETEMENTS ET OBJETS DIVERS :

- 1 vareuse bleu de drap
- 1 pantalon bleu de drap
- 2 pantalons en toile gris bleu
- 4 vareuses en toile gris bleu
- 2 chemisettes coloniales grises
- 1 pantalon blanc
- 1 chemisette coloniale blanche
- 2 jerseys
- 3 tricot rayés
- 1 slip de bain bleu marine
- 1 maillot de corps
- 2 cols amovibles
- 1 flottant, gris bleu
- 1 cravate noire
- 1 ceinture en cuir
- 1 ceinture blanche
- 1 mugette
- 1 bonnet en drap
- 1 béret en drap vert
- 1 coiffe blanche
- 1 fourragère rouge
- 1 paire de chaussures à tige
- 1 sac de marin
- 1 valise métallique contenant :
 - 1 rasoir électrique Thomson dans 1 étui

Bord, SAINT MANDRIER, le 28 Juin 1961

MARINE NATIONALE

E S C A D R E

CORPS AMPHIBIE DE LA MARINE

N° 248 CAM/Adm

Monsieur Léon GREMERET
26, Cité du Plumont, 26
DOLE (Jura)

==ooOoo==

Monsieur,

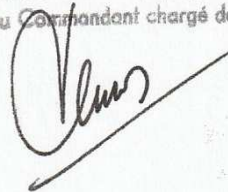
J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de verser à la Caisse des Gens de Mer de TOULON, la somme de : Cente nouveaux francs représentant la somme restant due à votre fils pour solde.

Pour entrer en possession de cette somme vous devrez adresser à Monsieur le Trésorier de la Caisse des Gens de Mer, Place Amiral Sénès - TOULON les pièces suivantes.

- 1 Acte de décès
- 1 Certificat d'hérédité ou de propriété établi devant le maire de votre domicile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

l'Officier des Équipages PETIBON
Adjoint au Commandant chargé de l'Administration



DESTINATAIRE /

Mr Léon GREMERET

COPIES /

C.G.M.
Dossier
Archives.

Saint-Mandrier, le 29 Juin 1961.

MARINE NATIONALE

III^e REGION MARITIME

CORPS AMPHIBIE DE LA MARINE

Monsieur GREMERET
26, Cité de Plumont


DOLE (Jura)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'ai déposé ce jour au Service Transit de la
Marine à TOULON, pour l'expédition à votre adresse,
une caisse contenant les objets et effets personnels
de votre fils Jean-Claude GREMERET, décédé en opérations
le 25 Avril 1961.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

L'Officier des Equipages PETIBON
Adjoint au Commandant Chargé de l'Administration.



ECOLE DES FUSILIERS

CENTRE SIROCO

LE COMMANDANT

CAP-MATIFOU, LE 13 Mars 1962.

Monsieur G R E M E R E T
28, Cité de Plumart
D O L E (Jura)

Monsieur,

L'Ecole des Fusiliers donne à chaque promotion d'apprentis le nom d'un ancien tombé glorieusement au Champ d'Honneur.

Le nom de votre fils sera attribué au cours d'une cérémonie solennelle, le 24 Mars 1962 à la promotion d'apprentis Fusiliers arrivés au Centre le 1er Février 1962.

Ce jour là, chaque futur Fusilier recevra un mémorial dont je vous adresse ci-joint un exemplaire.

En cette occasion, nous ne manquerons pas de tourner nos pensées vers vous qui avez perdu votre fils pour la grandeur de notre patrie. Son souvenir restera chez les Fusiliers Marins et servira de modèle à toute une promotion.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Capitaine de Frégate SERVENT;





Commandos marine

Les commandos marine en Indochine, Algérie et ailleurs

31 mai 2007

Protagonistes Montfort de G à L

COMMANDO DE MONTFORT



GREMERET Jean-Claude - Mle: 1974 T 60 - stage Ferre: 1960 - badge: 000 - tué le 25 04 1961 à Tiemcen, Algérie

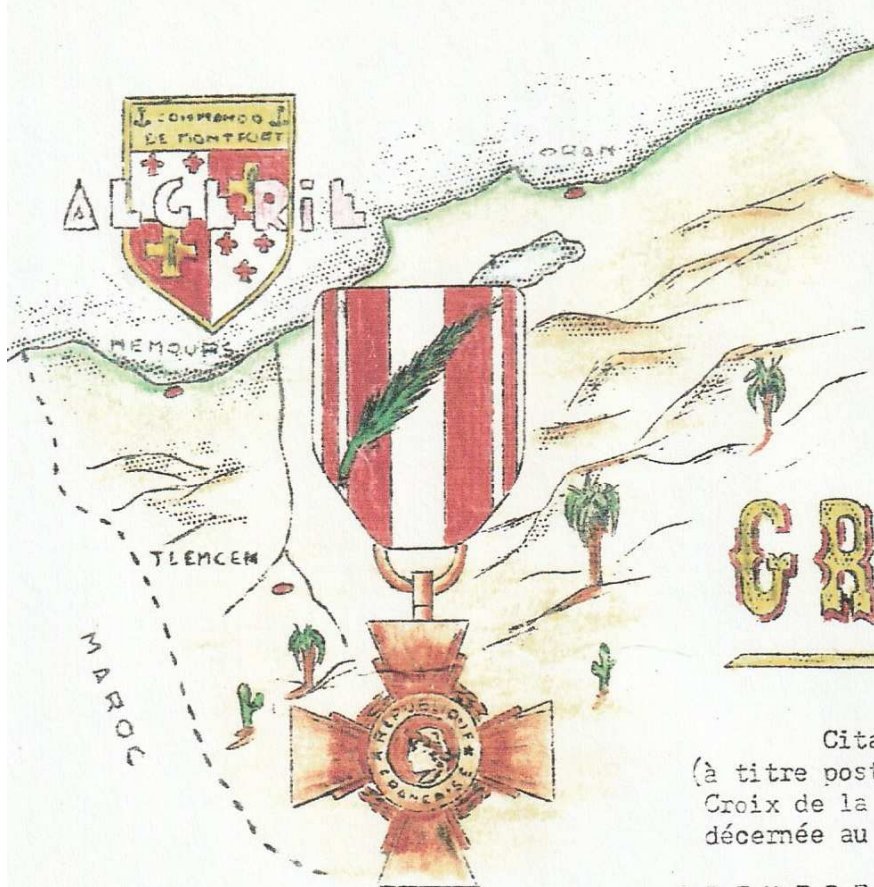
Centre Siroco, école des marins fusiliers, cours du BE, session du 01 02 1962 au 01 06 1962, cours GREMERET. Citation à l'ordre de l'armée de mer à titre posthume avec attribution de la croix de la valeur militaire avec palme au matelot fusilier commando: GREMERET Jean-Claude, Mle: 1974 T 60, du commando de Montfort, tué en opération le 25 04 1961. Jeune matelot fusilier commando enthousiaste et courageux, a participé à toutes les actions du commando De Montfort depuis le mois de février 1961. Le 25 04 1961 il a trouvé une mort glorieuse au cours du combat du diebel Tennissanne. (secteur de Sebdo) qui vit l'anéantissement presque total d'une forte bande rebelle qui avait franchi la frontière. Mortellement blessé d'une balle dans la tête auprès de l'AA 52 dont il était nourvoyeur avait constamment au cours de cette opération donné l'exemple du courage et de l'ardeur au combat. Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur avec palme. Le matelot fusilier commando GREMERET avait suivi au centre Siroco le cours de BE et le stage commando FERRE du 01 04 1960 au 01 12 1960. Le C/F SERVENT commandant le centre Siroco

CENTRE SIROCO

ECOLE DES MARINS FUSILIERS
COURS DU BREVET ELEMENTAIRE
SESSION DU 1.2.62 AU 1.6.62.

COURS

GREMERET



Citation à l'ordre de l'Armée de Mer
(à titre posthume) avec attribution de la
Croix de la Valeur Militaire avec Palme
décernée au Matelot Fusilier - Commando :

GREMERET Jean - Claude Mle 1974 T 6

du Commando "DE MONTFORT" tué en opérations le
25 AVRIL 1961.

Jeune Matelot Fusilier - Commando, enthousiaste et courageux.
A participé à toutes les actions du Commando "DE MONTFORT" depuis le
de Février 1961.

Le 25 Avril 1961, il a trouvé une mort glorieuse, au cours du
combat du Djebel Tennissanne (Secteur de Sebdo) qui vit l'anéantissement
presque total d'une forte bande rebelle qui avait franchi la frontière

Mortellement blessé d'une balle dans la tête auprès de l'A.A.
dont il était le pourvoyeur, avait constamment, au cours de cette opération,
donné l'exemple du courage et de l'ardeur au combat.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur
Militaire avec Palme.

Le Matelot Fusilier - Commando GREMERET avait suivi au Centre
SIROCO le cours du Brevet Élémentaire et le Stage Commando FERRE du
1.4.60. au 1.12.60.

Le Capitaine de Frégate SERVENT
Commandant le Centre SIROCO

Apprenti - Fusilier :

Le COMMANDO DE MONTFORT en Algérie.

Ses "Morts pour la FRANCE"

f

- Q. Maître DI-PASQUAL Roger, le 17 avril 1957 à Nemours (Tlemcen)
M^{lot} MELANO Francis, " " "
M^{lot} UFATOW Alphonse, " " "
S. M² VAN-HILLE Dominique, , " " "
Q. Maître BRUNET Ernest, le 08 février à Nemours (Tlemcen)
Q. Maître BLANC André, le 16 août 1959 à Aïn-Sefra (Saïda)
Q. Maître¹ FERRE Robert, " " "
Q. Maître Inf. MULLER Jean, " " "
Q. Maître PETITJEAN Pierre, " " "
S.M² QUENTEL Joseph, " " "
Q. Maître RIVE Roger, " " "
M^{lot} SANTIA Jean, " " "
L. V SULPIS Fernand, " " "
Q. Maître SZYMYSNIK Daniel, " " "
- Q. Maître CALVARIN Aly, le 24 mai 1960 à Géryville (Saïda)
- S. M² BENACHOUR Aly, le 07 août 1960 à Aïn-Sefra (Saïda)
- Q. Maître LEBON Jean, " " "
- M^{trc} SOCHARD Yves, le 12 août 1960 à Aïn-Sefra (Saïda)
- Q. Maître COAT Jean, le 26 avril 1961 à Tlemcen
- M^{lot} GREMERET Jean-Claude, " " "
- M^{lot} HOULOT Denis, " " "
- E. V² (R) PERCEPIED Louis, " " "
- Q. Maître PERISSIN Marius, " " "
- M^{lot} MAHAUT Eugène, le 21 janvier 1962 à El-Abiodh (Saoura)

IN MEMORIAM

MG 13 - 823 - 1959/1961 - De G à D: le pacha du Grouco: RICHARD François, GREMERET Jean-Claude, REMOND ean-Pierre, BAUER Pierre, LEMENEZ Noël, BOUSSOUF Chérif, ???, ROEHRIG Yves, PETIT, FOURNIER Noël - (Roehrig 'ves)







MémorialGenWeb

GREMERET Jean Claude



Guerre d'Algérie



Afficher contributeur photo

Identification

Nom : **GREMERET** Prénoms : **Jean Claude**

Informations militaires et Résistance

Conflit : **Guerre d'Algérie**

Grade, unité : **Matelot fusilier - [Marine] - Commando de Montfort**

Autres informations militaires : Croix de la Valeur Militaire avec palme - Matricule au Corps 1974-T-60 - Badge 8886, stage Ferré 1960

- Dernière citation à l'ordre de l'armée de mer "Jeune matelot fusilier commando enthousiaste et courageux, a participé à toutes les actions du commando de Montfort depuis le mois de février 1961 - Le 25/04/1961 il a trouvé une mort glorieuse au cours du combat du djebel Tennissanne, qui vit l'anéantissement presque total d'une forte bande rebelle qui avait franchi la frontière - Mortellement blessé d'une balle dans la tête auprès de l'AA 52 dont il était pourvoyeur, avait constamment au cours de cette opération donné l'exemple du courage et de l'ardeur au combat"

Décorations



Naissance

Date : 20/07/1941
Département : 39 - Jura
Commune :

Décès

Date : 26/04/1961 (19 ans)
Pays : 9352 - Algérie
Commune : Sebdu (département de Tlemcen)
Lieu, complément : Secteur du djebel Tennissanne [En savoir plus...](#)
Genre de mort : Tué à l'ennemi
Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Inhumation

Département : 39 - Jura
Commune : Dole
Lieu : Carré militaire autres conflits
Carré, rang, tombe : tombe 302

Autres informations

Prénom Claude sur sa fiche SdG

Sources des modifications(1)

Référence n° : 5944380

Cette fiche apparaît dans les relevés suivants :

- 39 - Dole - [Carré militaire autres conflits](#) - par Bernard BUTET
- 39 - Dole - [Plaques commémoratives 1939-1945, Indochine et Algérie de l'église](#) - par Bernard VIALLO
- 39 - Lons-le-Saunier - [Monument commémoratif](#) - par Christian VOLET

Renvois :

- (1)SGA-MdH : [Secrétariat Général pour l'Administration - Mémoire des hommes](#)
- SGA-SdG : [Secrétariat Général pour l'Administration - Sépultures de guerre](#)



Naissance

Date : 20/07/1921
Département : 39 - Jura
Commune :

Décès

Date : 20/04/1981 (59 ans)
Pays : 2022 - Algérie
Commune : Séboun (département de Tlemcen)
Lieu, complément : Secteur du djebel Tennessane 50 Séboun
Genre de mort : Tiré à l'ennemi
Mention Mort pour la France : Oui

Jugement